

AVIS D'ATTRIBUTION CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN N° 6915

Le Port autonome de Strasbourg et la société la société EIFFAGE ROUTE NORD EST, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 649 584 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le n° B 402 096 267 et ayant son siège social 7 rue Pierre Hadot à Reims (51100), ont conclu le 18 mars 2025 un avenant n° 1 au contrat d'occupation rép. n° 6415 du 14 mars 2017 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 7 140 m² situé 19 route du Rohrschollen à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 9 ans à compter du 1er septembre 2017, soit jusqu'au 31 août 2026.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la conclusion de cet avenant a été précédée des mesures de publicité préalables, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg (www.strasbourg.port.fr) du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

A l'issue de la procédure de publicité, la société EIFFAGE ROUTE NORD EST est la seule à avoir présenté sa candidature.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation Tél: 03.88.21.78.01

e-mail: accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.